

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1400/SG/FP mettant à la disposition du ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, un adjudant en position ardes Hors. budget des armées »

n° 73-1400/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 septembre 1973

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1973

Date du numéro
10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Rovello Yves-Christian, cadre des infirmiers des troupes de marine, en position «cadres hors budget des armées», est Pour compter du 10 août 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pour servir en qualité de mécanicien en prothèse dentaire à l'hôpital Peltier, en remplacement del'adjudant Cœur Francis, rapatriable. »